## LES GRILLES HORAIRES DES RÉFORMES SUCCESSIVES



**──→** LE BAC PRO

**──** LE CAP

LES TROISIÈMES PRÉPA-MÉTIERS

## LE BAC PRO : - 170H SUR LES TROIS ANS MISE EN PLACE DÈS 2024 SUR L'ENSEMBLE DES NIVEAUX DE LA FORMATION

VOLUME HORAIRE DE RÉFÉRENCE (\*) CORRESPONDANT À UNE DURÉE DE 80 SEMAINES D'ENSEIGNEMENT, 20 SEMAINES DE PFMP ET 2 SEMAINES D'EXAMEN

	Seconde pr 30 semaine	S.		Première prof 28 semaines		rminale prof 2 semaines	Total sur 3 ans 80 semaines
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450	H/S	420	H/S	319	H/S	1 189
Enseignement professionnel	360	12h/s	294	10,5h/s	231	10,5h/s	885
	15	0,5h/s	14	0,5h/s	/		29
co-intervention (a)							
Enseignements professionnels et	15	0,5h/s	14	0,5h/s	,		29
mathématiques-sciences en co-intervention					/		
(a)			42	1 Fb/c	22		64
	-		42	1,5h/s	1h/s		04
Prévention-santé-	30	1h/s	28	1h/s	-	1,5h/s	91
environnement	50	111/3	20	111/3	33	1,511/3	J1
Eco-gestion ou éco-droit (selon la	30	1h/s	28	1h/s	33	1,5h/s	91
		,		, -		,- ,-	
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	390		350		330		1 070
	120	4h/s	98	3,5h/s	99	4,5h/s	317
enseignement moral et civique (b)							
Mathématiques (b)	60	2h/s		2h/s		2,5h/s	
Langue vivante A	60	2h/s		2h/s		2,5h/s	
Physique-chimie ou langue vivante B (selon	45	1,5h/s	42	1,5h/s	33	1,5h/s	120
la spécialité)	20	41.7	20	41.7	22	41.7	00
Arts appliqués et culture artistique	30	1h/s		1h/s		1h/s	
Education physique et sportive SOUTIEN AU PARCOURS	75 30	2,5h/s 1h/s		2,5h/s 1h/s		3h/s 1,5h/s	
TOTAL DES HEURES	870	29h/s		28,5h/s		31h/s	
PFMP OBLIGATOIRE POUR L'EXAMEN	4 à 6 semaines	•			ooz 6 semai	•	2 330 16 à 20
	4 a o semantes		o a o	3cmanic3	o semai	1103	semaines
PARCOURS DIFFERENCIÉS :					PFMP Prépara	tion poursuite	
							6 semaines
(*) Volume horaire élève identique quelle que le qu	ue soit la spécialit						

- (\*) Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2 350h)
- (a) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève
- (b) Les heures de français et de mathématiques en seconde et en première professionnelle font l'objet de groupes à effectifs réduits s'appuyant sur les besoins des élèves pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux, sur la base de l'article 6 et de l'annexe 2 du présent arrêté.

#### **EN SECONDE**

Mise en place de groupe à effectifs réduits « financés » par 15% du VC Heures profs
Diminution de la moitié des heures de co-intervention redéployées vers le disciplinaire.
Suppression de 60h d'AP

#### **EN PREMIÈRE**

Mise en place de groupe à effectifs réduits « financés » par 15% du VC Heures profs
Diminution des heures de co-intervention et de chef-d'œuvre redéployées vers le disciplinaire.
Suppression de 56h d'AP

#### **EN TERMINALE**

Diminution et réorganisation de l'année de Terminale (parcours différencié)
Perte d'heures en enseignement professionnel

Perte d'heures en enseignement professionnel Suppression des heures de co-intervention et diminution des heures de chef-d'œuvre redéployées vers le disciplinaire.

Suppression de 58h d'AP

## « FINANCEMENT » DES GROUPES À « EFFECTIFS RÉDUITS » EN SECONDE ET EN PREMIÈRE

(b) Les heures de français et de mathématiques en seconde et en première professionnelle font l'objet de groupes à effectifs réduits s'appuyant sur les besoins des élèves pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux, sur la base de l'article 6 et de l'annexe 2 du présent arrêté.



### **ARTICLE 6**

Au total des heures d'enseignement s'ajoute un volume complémentaire d'heures-professeur de 16 heures en moyenne en classe de seconde et de première et de 13 heures et 30 minutes hebdomadaires en moyenne en classe de terminale. Il est calculé conformément aux dispositions de l'annexe 2 du présent arrêté et réparti par établissement. En classe de seconde et de première au moins 15 % de cet horaire complémentaire est dédié à l'enseignement du français et des mathématiques.

## **ANNEXE 2 VOLUME COMPLÉMENTAIRE D'HEURES-PROFESSEUR**

Spécialités relevant du secteur de la production :

Plus de 15 élèves

15 élèves au moins et regroupés

(Nombre d'élèves/20)X16

(Nombre d'élèves/20)X8

Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

Spécialités relevant du secteur des services :

Plus de 18 élèves

18 élèves au moins et regroupés

(Nombre d'élèves/24)X16

(Nombre d'élèves/24)X8

15% DU VC **Groupes de niveaux EN FRANÇAIS EN MATH** 

Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

## **EN SECONDE**

## NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES 29H, SOIT 29H X 30 = 870H (ACT 900H) = -30H





#### DIMINUTION DES HEURES DE LA CO-INTERVENTION

Actuellement: 60h EP/30h Français/30h Maths/

Réforme Macron : 30h EP (-30h) /15h Français (-15h) /15h Maths (- 15h).

L'enseignement professionnel récupère 30h et passe de 330h à 360h.

Le français récupère 15h et passe de 105h à 120h.

Les maths récupèrent 15h et passe de 45h à 60h.

Fléchage de 15% du volume horaire complémentaire pour mettre en place les groupes à effectifs réduits.

## SUPPRESSION DE 60H D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Passage de 90h (3h) à 30 h (1h)

Reste 1 heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)

## EN FRANÇAIS EN MATH

Ex : 30 élèves en seconde métiers des transitions numérique et énergétique

(Nombre d'élèves:20)X16 = (30/20)X16 = 24h/s

24X15% = 3.5 h

30 élèves en seconde métiers de la relation client (Nombre d'élèves:24)X16 = (30/24)X16 = 20h/s

20X15% = 3 h

## **EN PREMIÈRE**

## NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES 28,5H, SOIT 28,5H X 28 = 798H (ACT 840H) = - 42H





## DIMINUTION DES HEURES DE LA CO-INTERVENTION ET DE CHEF-D'ŒUVRE

Actuellement: 42h EP/28h Français/14h Maths/

Réforme Macron: 28h EP (-14h) /14h Français (-14h) /14h Maths.

L'enseignement professionnel récupère 14h auxquelles s'ajoutent 14h de projet (ex-chef-d'œuvre qui passe de 56h à 42h) et passe de 266h à 294h (+28h).

Le français récupère 14h et passe de 84h à 98h. Les maths rien. Fléchage de 15% du volume complémentaire pour mettre en place les

groupes à effectifs réduits.

## SUPPRESSION DE 56H D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Passage de 84h (3h) à 28h (1h)

Reste 1heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)

EN FRANÇAIS EN MATH

Ex : 14 élèves en première métiers des transitions numérique et énergétique

(Nombre d'élèves:20)X8 = (14/20)X8 = 5,6h/s 20X15% = 0,8h

**17 élèves en première métiers de la relation client** (Nombre d'élèves:24)X8 = (17/24)X8 = 5,6h/s 20X15% = 0,8 h

## LA DÉSORGANISATION DE L'ANNÉE DE TERMINALE À LA RENTRÉE 2024 UNE MESURE HORS-SOL

## **UN CALENDRIER DÉMENTIEL:**

Septembre/Mai (22s de cours et 6s de PFMP)	Mi-Mai (1s)	Mai/juin (6s)	Juillet
Tronc commun Passage des CCF Calendrier 6 s de PFMP (autonomie des équipes pédagogiques)	Examen Epreuves Ponctuelles	Parcours de diversification  (PFMP ou « poursuite d'études »)  Goulot d'étranglement (car départ aussi des 2nde et des 1eres)  Modification des EDT car plus de grille horaire  Pendant la période de diversification : les élèves reviennent pour la PSE et « Oral de projet »	Oral de contrôle



6 semaines
de
PARCOURS
diversifiés
Plus 3
semaines de
cours en

PASSAGE DE ENTRE DE 18 À 22 SEMAINES À DE ENTRE 16 À 20 SEMAINES DE PFMP PARCOURS DIVERSIFIÉ : PUISSANT LEVIER À L'ANNUALISATION !

- · « INSERTION DANS L'EMPLOI » : PFMP DE 6 SEMAINES (donc suivi sans évaluation car non-certificative. 6844) FIÉES.
- « POURSUITE D'ÉTUDE » : 6 S (Matières fondamentales EG et EP, méthodologie et compétences psychologies)» AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA MISE EN PLACE ET LE CONTENU.

RÉVERSIBLE : POSSIBILITÉ DE CHANGER DE PARCOURS À TOUT MOMENT

ARRÊT DES COURS EN MAI. PAS D'AMÉNAGEMENT DES PROGRAMMES. RISQUE D'ANNUALISATION. MÉCONNAISSANCE DU RYTHME D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES. GRATIFICATION DES PFMP: TRI DES ÉLÈVES IMPROBABLE RETOUR DES « POURSUITES D'ÉTUDES » EN JUIN (EXEMPLE DU BAC GÉNÉRAL).

## GRILLE HORAIRE POUR LA TERMINALE (Passage de 26 à 22 s de cours)

AV : 30hX26s = 780h ÉLÈVE

APRÈS: 31hX22s = 682h ÉLÈVES JUSQU'EN MAI - 98 h

suppression de LA CO-INTERVENTION et/ ou atelier de philosophie et/ ou insertion professionnelle-poursuite d'études EG = 26 h/EP = 26 h **RÉALISATION D'UN CHEF D'ŒUVRE PROJET** 

Passage de 52h à 22h (1h/s) = - **30 h** 

Plus de cadre interdisciplinaire

EG - 26 h/EP - 26 h

Total = **- 52 h** profs

**AP: SOUTIEN AU PARCOURS** 

Passage de 91 h à 33 h (1,5h/s) = - 58 h

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DÉSHABILLÉ

Passage de 390 h à 319 h = - **71 h** 

ANNEXE 2

**VOLUME COMPLÉMENTAIRE D'HEURES-PROFESSEUR** 

Spécialités relevant du secteur de la production :

Plus de 15 élèves

15 élèves au moins et regroupés

(Nombre d'élèves/20)X13,5

(Nombre d'élèves/20)X6,75

Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 15 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

Spécialités relevant du secteur des services :

Plus de 18 élèves

18 élèves au moins et regroupés

(Nombre d'élèves/24)X13,5

(Nombre d'élèves/24)X6,75

Les autres divisions dont l'effectif est inférieur ou égal à 18 ne donnent droit à aucun volume complémentaire d'heures-professeur.

LES AUTRES DISCIPLINES

Prévention-santé-environnement

Passage de 26h à 33h (1,5h/s) = +7h

Economie-gestion ou économie-droit

Passage de 26h à 33h (1,5h/s) = +7h

Français, histoire-géographie et EMC

Passage de 78h à 99h (4,5 h/s) = + 21h

Mathématiques

Passage de 39h à 55h (2,5h/s) = + 16h

Langue vivante A

Passage de 52h à 55h (2,5h/s) = +3h

Physique-chimie ou langue vivante B

Passage de 39h à 33h (1,5h/s) = -6h

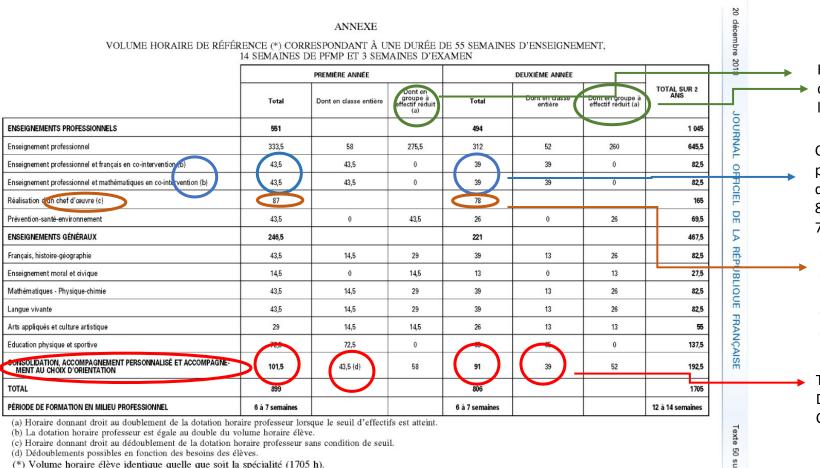
Arts appliqués et culture artistique

Passage de 26h à 22h (1h/s) = -4h

**Education physique et sportive** 

Passage de 65h à 66h (3h/s) = +1h

## VOLUME HORAIRE ÉLÈVES CAP 55 SEMAINES D'ENSEIGNEMENT 14 SEMAINES DE PFMP ET 3 SEMAINES D'EXAMEN



Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur lorsque le seuil est atteint.

CO-INTERVENTION: La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève 87h EP/43,5 Français/43,5 Maths. 78h EP/39 Français/39 Maths

CHEF D'ŒUVRE : la dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève (ART6)
Dédoublement dotation horaire professeur sans condition de seuil. Caractère pluridisciplinaire.
87h EP/87h EG non ciblées.
78 EP/78h EG non ciblées.

Test de positionnement en première année (Français/Maths). Dédoublement possible en fonction des besoins des élèves. Contenu de l'AP: CONSOLIDATION des acquis et ORIENTATION

ARRETE GRILLE CAP

# GRILLES HEBDOMADAIRES CAP 14 SEMAINES DE PFMP (Référence 55 semaines + 14 PFMP + 3 semaines d'examen)



CAP PFMP 14 SEMAINES PFMP	Première année 29 semaines			Horaires hebdo	Deuxième année 26 semaines			Horaires hebdo	LYCEE BLANQUER
	Total	Classe	Groupe		Total	Classe	Groupe		
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (1)	551			19	494			19	1045
Enseignement pro disciplinaire	333,5	58	275,5	11,5	312	52	260	12	645,5
+ co-intervention Français	43,5	43,5	0	1,5	39	39	0	1,5	
+ co-intervention Maths	43,5	43,5	0	1,5	39	39	0	1,5	165
+ heures "chef d'œuvre"	87		87	3	78		78	3	165
dont Prévention Santé Environnement	43,5	0	43,5	1,5	26		26	1	69,5
ENSEIGNEMENTS GENERAUX (2)	246,5			8,5	221			8,5	467,5
+ co-intervention	87			3	78			3	165
Lettres-histoire	43,5	14,5	29	1,5	39	13	26	1,5	110
+ co-intervention (seulement français)	43,5	43,5	0	1,5	39	39		1,5	82,5
EMC	14,5		14,5	0,5	13		13	0,5	
Maths-sciences	43,5	14,5	29	1,5	39	13	26	1,5	82,5
+ co-intervention (seulement maths)	43,5	43,5	0	1,5	39	39		1,5	82,5
Langue vivante 1	43,5	14,5	29	1,5	39	13	26	1,5	82,5
Arts appliqués	29	14,5	14,5	1	26	13	13	1	55
EPS	72,5	72,5	0	2,5	65	65		2,5	137,5
+ heures "chef d'œuvre" pluridisciplinaire	87		87	3	78			3	165
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE (3)	101,5	43,5	58	3,5	91	39	52	3,5	192,5
TOTAL (1+2+3) + co-intervention+ chef d'œuvre	1073			37	962			37	2035

#### **GROUPE:**

Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur lorsque le seuil est atteint.

La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève: 87h EP/43,5 Français/43,5 Maths. 78h EP/39 Français/39 Maths

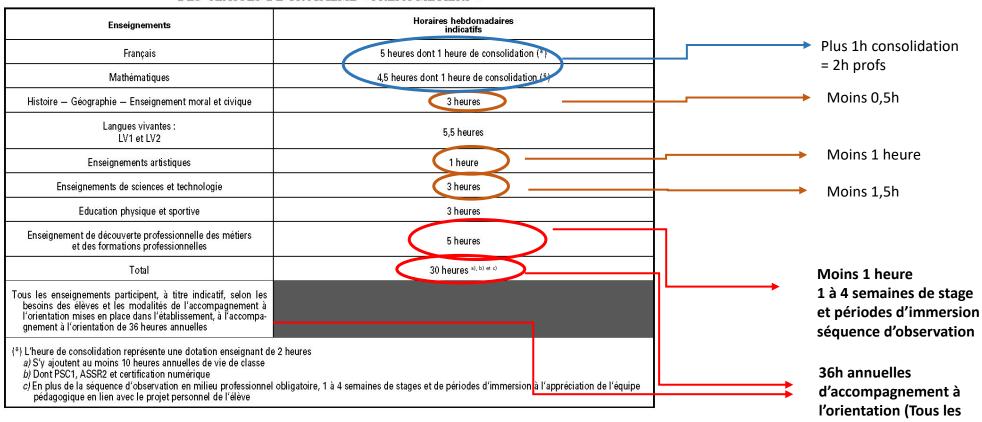
La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève Dédoublement dotation horaire professeur sans condition de seuil 87 EP/87 EG non ciblées. 78 EP/78 EG non ciblés Caractère pluridisciplinaire.

Test de positionnement en première année (Français/Maths Dédoublement possible en fonction des besoins des élèves. Contenu de l'AP: CONSOLIDATION des acquis et ORIENTATIO

## **VOLUME HORAIRE ELEVES 3 PREPA METIERS**

#### **ANNEXE**

VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS APPLICABLES AUX ÉLÈVES DES CLASSES DE TROISIÈME « PRÉPA-MÉTIERS »



AU TOTAL – 2 HEURES PAR RAPPORT A LA 3 PREPA-PRO



Les fondamentaux au détriment de l'ouverture et de la culture

Personnalisation du parcours de l'élève Entreprise formatrice Employabilité des profs (orientation)

enseignements participent)

PSC1, ASSR2 et certification

10h de vie de classe

numérique

# COMPARAISON TROISIÈME: 3 PRÉPA-PRO/3 PRÉPA MÉTIERS

#### Volumes horaires des enseignements applicables aux élèves des classes de troisième « prépa-métiers » : 30 heures élèves

			Grille horaire des 3 <sup>éme</sup> prépa-métiers rentrée 2019				
Enseignements	Horaires hebdomadaires de référence des 3 <sup>éme</sup>	Horaires hebdomadaires des 3 <sup>ème</sup> prépa pro	Horaires hebdomadaires indicatifs Elèves 3 <sup>ème</sup> prépa-métiers	Horaires hebdomadaires <b>Enseignants</b> 3 <sup>èrne</sup> prépa-métiers			
Français	4 heures	4 heures	5 heures dont 1 heure de consolidation	6 heures dont 2 heures de consolidation			
Mathématiques	3.5 heures	3.5 heures	4.5 heures dont 1 heure de consolidation	5.5 heures dont 2 heures de consolidation			
Histoire — Géographie Enseignement moral et civique	3.5 heures	3.5 heures	3 heures	3 heures			
Langues vivantes : LV1 et LV2	5.5 heures	5.5 heures	5.5 heures	5.5 heures			
Enseignements artistiques	2 heures	2 heures	1 heure	1 heure			
Enseignement de sciences et technologie	4.5 heures	4.5 heures	3 heures	3 heures			
Éducation physique et sportive	3heures	3heures	3 heures	3 heures			
Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles		6 heures	5 heures	5 heures			
Séquences d'observation et d'immersion / Stages	1 séquence d'observation	1 séquence d'observation	1 séquence d'observation et 1 à 4 semaines de stages et d'immersion				
Total *	26 heures a) b) c)	32 heures a) c)	30 heures a) b) d)	32 heures			
DHS	3 heures			3 heures			
a) S'y ajoutent au moins 10 heures an b) 36 heures annuelles « orientation » c) Une séquence d'observation en mil d) Une séquence obligatoire d'observa	sous réserve de modifica ieu professionnelle obliga	toire	es selon projet élève	35 heures			

